

LA

# GAZETTE ROSE

## SOMMAIRE

COURRIER DE PARIS, par Mme la vicomtesse de Renneville. — A NOS LECTRICES. — LES MODES DU JOUR, par Mme la vicomtesse de Renneville. — LES TOILETTES DU GRAND PRIX. — LE MONUMENT DE LA COMTESSE DASH. — COURRIER DES THÉÂTRES : OPÉRA-COMIQUE, le *Roi l'a dit*. — LITTÉRATURE : MI-LA-SOL (suite), par Mme Caroline Gravière. — DESCRIPTION DE LA GRAVURE (toilettes de château).

### COURRIER DE PARIS

SOMMAIRE. — Nous partons pour Bagnoles. — Souvenirs d'Uriage-les-Bains. — Jamais printemps ne fut moins printemps. — le Concert des Champs-Élysées. — L'Exposition canine. — Le Chenil des refusés. — L'Exposition des beaux-arts. — Fêtes et réceptions du grand monde. — Une soirée à la présidence. — M. le maréchal Mac-Mahon. — Réception de M. Littré à l'Académie française. — Malinée musicale au profit de la crèche de Clignancourt. — Le Sherry-Kina. — L'Eau des Fées. — Les perruques modernes.

Le sort en est jeté, nous partons pour Bagnoles, pour ces grands bois sombres et rêveurs bordés de bruyères roses et de genêts d'or. Nous allons retrouver cette belle nature des confins de la Normandie, plus pittoresque, plus sauvage et plus accidentée encore, car d'année en année la nature s'embellit et se renouvelle, et varie ses paysages et ses horizons, comme une grande artiste qu'elle est.

Le docteur Constantin James voulait nous signer notre feuille de route pour Uriage-les-Bains. C'était bien tentant. Uriage est en pleine vallée du Grésivaudan, à une lieue de Grenoble, tout près de la Grande-Chartreuse, d'Aix-les-Bains, de Chambéry et de ce beau lac du Bourget, si bleu et si limpide que les arbres et les châteaux qui le côtoient s'y reflètent comme dans un miroir,

D'Uriage-les-Bains on aperçoit la chaîne des Alpes et ses cimes neigeuses. Comme Bagnoles-de-l'Orne, Uriage n'est pas une ville, mais une agglomération de bâtiments qui composent l'établissement thermal, parfaitement disposé et agencé comme douches et comme baignoires. Nous avons fait l'ascension du bois de sapins pour visiter le château de M. le comte de Saint-Férial, qui a de très belles collections scientifiques, et qui passe avec juste raison pour un savant et un homme d'esprit. Nous avons même inscrit notre nom sur la liste des visiteurs. Il y a longtemps de cela, la Savoie n'était pas annexée à la France; le beau et aimable voyage!... nous nous en souviendrons toujours!...

Nous étions avec une charmante amie. L'excursion de la Grande-Chartreuse, que nous avons accomplie le bâton ferré à la main, comme deux véritables touristes, nous causait des joies et des ravissements inexprimables. Quel merveilleux décor et quelle mise en scène se déroulaient tour à tour devant nous!... Les baigneurs d'Uriage ont donc des excursions des plus variées et des plus intéressantes autour d'eux. Le château de Sassenage, appartenant au comte de Bérenger, et où la fée Mélusine est apparue pour la première fois comme fée protectrice de la famille; les grottes de Sassenage, remplies de stalactites des plus curieuses; le château de Vimille, où l'on arrive tout le long d'un torrent tumultueux, le *Drack*, et qui appartient



à la famille Casimir Périer; Allevard, où il existe un établissement thermal situé au milieu d'un beau parc et d'un bois de sapins; et des forges d'acier, très réputées et très remarquables.

Tout devait donc nous attirer à Uriage. Les beaux sites que nous avons à peine entrevus, les souvenirs de jeunesse et de plaisir, et cette chaîne gigantesque des Alpes, dont le panorama grandiose est l'un des plus saisissants spectacles qu'on puisse admirer; mais nous avons donné notre parole à la fée d'Andaine, qui préside aux destinées thermales de Bagnoles-de-l'Orne. D'ailleurs nous aimons Bagnoles tout autant pour lui-même que par reconnaissance pour le bien qu'il nous a fait; il y aurait ingratitude à l'abandonner et à ne pas lui consacrer le peu d'influence que nous avons parmi nos lectrices.

Toutes les voyageuses vont faire comme nous, prendre leur volée de droite et de gauche. Elles ont attendu que le Grand Prix fût couru et que telle ou telle mode fût consacrée par les femmes les plus élégantes, pour emporter aux eaux ou au bord de la mer le costume et la coiffure portés à l'ordre du jour.

Jamais printemps ne fut moins printemps que celui que nous traversons. Quelles cataractes et quelles avalanches de pluie!... Le ciel pleure-t-il tous nos péchés?... S'il en est ainsi, le beau temps n'est pas encore prêt d'arriver. Toutes les fêtes parisiennes sont mouillées; l'Exposition canine a pris un bain dans le Jardin d'Acclimatation; et le Concert des Champs-Élysées envoie suppliques sur suppliques à l'Observatoire, pour que le baromètre tourne au beau. Lorsqu'il fait une belle soirée étoilée, tout le monde élégant y accourt, heureux de respirer l'air, d'entendre de la bonne musique et de s'y retrouver comme dans un salon. Tout en causant des courses de Chantilly et de La Marche, qui ont été inondées, des derniers paris et des enjeux du Grand Prix, des revirements politiques, des dernières soirées qui s'accomplissent, des voyages qu'on va entreprendre, on écoute l'excellent orchestre dirigé par M. Cressonnois, qui donne, tous les mardis et tous les vendredis, des concerts extraordinaires. On y applaudit souvent M. Chollet, un violon solo de l'école de Servais et d'Allard. Le vendredi est choisi par le monde aristocratique, qui se retrouve le lendemain au Cirque de l'Impératrice.

Il y a donc des soirs consacrés par la fashion masculine et féminine. Quand on appartient à un certain monde, qu'on tient salon, qu'on se fait habiller par les meilleures faiseuses et qu'on a son nom dans la plupart des chroniques parisiennes, il faut aller, le vendredi soir, au concert des

Champs-Élysées, et le samedi soir au Cirque. Si on y va un autre jour, c'est pour ainsi dire incognito et pour ne pas être remarquée.

L'exposition canine est terminée et les prix distribués; mais il y a grand tumulte parmi les meutes françaises et étrangères, qui sollicitent le chenil des *refusés*. Certains chiens de race mêlée se plaignent de la faveur accordée à certains chiens de luxe et de race pure.—Il en est des chiens comme des hommes, très peu sont satisfaits de leur sort et envient toujours celui des autres.

L'Exposition des beaux-arts a fermé ses portes pour les rouvrir de nouveau. Il y aura un remaniement de tableaux et de galeries. Nous nous demandons, comme bien d'autres, l'utilité de ce déplacement artistique: les bons tableaux resteront de bons tableaux, et les mauvais tableaux n'en acquerront pas plus de valeur. Quelle que soit la place où se trouvent les toiles de Cabanel et de François Biard, on les découvrira toujours au premier rang de l'intelligence et du talent. Il en est de même de M. Huass, qui a conquis tout d'un coup une place d'honneur avec le portrait d'un célèbre industriel, M. Hermann-Lachapelle, l'inventeur des machines à vapeur verticales. Ce portrait est d'une vérité et d'une vigueur saisissantes: c'est la nature même; il est impossible d'être plus coloriste et plus vrai. M. Huass avait également fait le groupe de trois petites sœurs jumelles, filles de M. Bertall d'Arnoux. Qui ne connaît Bertall et ses dessins spirituels et humoristiques? Mais d'après la décision du jury de n'admettre qu'une seule œuvre, les petites jumelles ont été sacrifiées. Elles sont pourtant bien jolies, bien typiques et bien adorables, pour nous qui les connaissons et qui les aimons.

Parmi les médailles et les prix décernés tant à la peinture qu'à la sculpture, nous avons été très heureuse de trouver un nom ami, celui de M. de Vasselot, qui a obtenu une médaille pour sa *Jeune Cloé au bain*. C'est M. de Vasselot qui a bien voulu faire le médaillon de la comtesse Dash qui complète son monument et lui donne une grande valeur artistique.

Tout en touchant à leur fin, les fêtes et les réceptions sont très suivies dans les grands salons parisiens.

La première réception de M. le maréchal Mac-Mahon a été une véritable fête officielle. Depuis la guerre et la Commune, c'est la première fois que chacun se serre la main avec confiance et bonheur. C'est le commencement de la délivrance, se disait-on de tous côtés. La France, honorablement représentée, reprend son rang dans l'équilibre européen.

Mme la duchesse de Mac-Mahon était très jolie



et très élégante; elle avait une délicieuse toilette blanche et bleue et faisait, avec une grâce charmante, les honneurs de l'hôtel de la présidence.

Ce qu'il y avait de monde, nous ne saurions l'énumérer.

Tous les généraux y étaient au grand complet, ainsi que les plus grands noms aristocratiques de France et de l'étranger et tous les députés conservateurs, et les fonctionnaires ministériels et officiels. Le coup d'œil était splendide, tant il y avait de jolies femmes, de toilettes élégantes, de diamants, de plaques, de fleurs et de lumière. Le buffet était admirablement bien servi.

Le maréchal Mac-Mahon, très gai et très affable comme toujours, avait un mot aimable pour chaque arrivant. Il portait pour toute décoration le grand cordon de la Légion d'honneur et la médaille militaire.

La nomination du maréchal Mac-Mahon, comme Président de la République, a été accueillie avec un sentiment de joie unanime.

C'est la seconde fois que le maréchal Mac-Mahon sauve la France en danger.

La première fois ce fut à Magenta.

Voici la lettre que l'illustre maréchal écrivit au général Changarnier après la bataille de Magenta :

« Mon maître,

« On m'a dit d'aller à gauche, j'ai été à droite. Il paraît que j'ai sauvé la France. Je suis maréchal et duc. A vous, merci.

« MAC-MAHON. »

M. Eugène Chapus, dans le journal le *Sport*, relève plusieurs inexactitudes commises par les journaux à propos des alliances du maréchal Mac-Mahon, et il s'exprime ainsi à ce sujet :

« Le maréchal est issu du mariage contracté en émigration par son père, Maurice-François, comte de Mac-Mahon, maréchal de camp, chevalier de St-Louis, et par sa mère, Pélagie-Edme-Marie Riquet de Caraman, dont la famille, depuis Louis XIV, compte cinquante-deux officiers généraux et cordons bleu et rouge. Il a épousé, le 14 mars 1854, Elisabeth de la Croix, fille du comte Aramand de Castries et d'Augusta d'Harcourt. »

Citons encore parmi les fêtes du monde :

Un grand bal chez la duchesse Doudeauville.

Une réception chez la comtesse de Béhague.

Une soirée musicale chez la baronne de Noirmont.

Une très brillante soirée chez la comtesse de Gabriac et chez Mme Phallène, sa mère, dans leur hôtel de l'avenue du Roi de Rome. Les plus élégantes femmes du faubourg Saint-Germain et

toute la colonie américaine y faisaient assaut de beauté et de toilettes.

Avant la soirée dansante, on a fait d'excellente musique.

Mlle Secrétain y a joué avec beaucoup de talent et de charme sa fantaisie sur *Martha*. M. Sivori a exécuté plusieurs morceaux de son répertoire avec la fantaisie bizarre et audacieuse qui en font un violoniste à part.

Le comte de Gabriac est lui-même un violoniste très distingué. Il aurait pu donner la réplique au violon de Sivori.

Grand raout dimanche dernier chez la duchesse de Bisaccia. L'affluence était énorme. Toutes les sommités parlementaires et littéraires se trouvaient dans les salons de l'élégante et spirituelle fille du prince de Ligne.

Très belle réunion chez Mme la comtesse Benoist-d'Azy.

Réception à l'Académie Française de M. Littré qui a pris possession du fauteuil de M. Villemain. Qui eût dit au spirituel M. Villemain qu'un descendant des gorilles prendrait son lieu et place dans le palais de l'esprit, du savoir et de l'intelligence, l'eût certes profondément étonné. Car M. Littré a écrit et prouvé que l'homme venait en droite ligne de la race des gorilles et qu'il était un singe perfectionné. Reste à savoir par qui?... Il est juste de dire que M. Littré est loin d'être un Apollon et un Adonis, et qu'en se regardant dans le miroir qui lui sert à faire sa barbe, il a dû se demander plus d'une fois si sa mère n'avait pas eu un saisissement funeste en s'arrêtant devant le palais des singes, au Jardin des Plantes, dans les commencements de son mariage. Ce n'est pas une raison, parce que M. Littré tient plus du singe que de l'homme, pour que les autres hommes aient pour ancêtres des gorilles et des hommes des bois. L'arbre de science est l'arbre du mal, a dit l'Évangile. Quand on veut trop approfondir et ne pas s'incliner devant la majesté divine, on tombe dans le ridicule et le néant. Les libres-penseurs sont les Titans révoltés. Cette séance de l'Académie Française a donc été des plus curieuses et des plus exceptionnelles. Les très grandes dames des premières représentations s'étaient abstenues. Il y avait plus de chapeaux mous que de cravates blanches. On avait oublié de convier tous les singes du Jardin d'acclimatation et du Jardin des Plantes à cette solennité et l'on parle d'une manifestation radicale à ce sujet.

Où l'amour-propre des singes va-t-il se nicher ?

Une autre séance, beaucoup plus intéressante et utile à notre avis, a eu lieu le mardi 3 juin à la salle Henri Herz. Il s'agissait d'une matinée musi-



cale et dramatique sous le patronage des maire et adjoints du dix-huitième arrondissement, pour la fondation d'une *Crèche à Montmartre-Clignancourt*; dans l'un des quartiers les plus populeux et les plus nécessaires de Paris. Nous avons déjà raconté comment la bonne pensée de cette crèche avait surgi dans le cœur charitable de Mme Simon Richault, alors qu'elle se rendait à l'imprimerie de son mari, l'intelligent éditeur de musique du boulevard des Italiens. La charité est une semence qui fructifie au centuple. Aussitôt la pensée conçue, la mairie de Montmartre et toutes les dames patronnesses se mirent à la disposition de Mme Simon Richault, avec une générosité toute empressée.

On fit choix d'un emplacement et d'une maison qu'on pût disposer et convertir en crèche. M. Berthelin, architecte du gouvernement, se mit tout de suite à l'œuvre avec un désintéressement des plus louables et des plus méritants, et la crèche s'éleva comme par enchantement. Mais il fallait la peupler de berceaux pour abriter les petits enfants. Et c'est pourquoi cette matinée musicale fut organisée par Mme Simon Richault, avec le concours de MM. Caron et Lalliet de l'Académie nationale de musique; de Mlle Damain de l'Odéon; de M. Pagance, de Mme Anna de Lagrange du Théâtre-Italien; de Mme Charlotte Dreyfus, la célèbre organiste, de Mme Brunet Lafleur, de Mlle Anna Morel, de MM. Norblin, Lebrun et Thomé; de M. Gouget du Châtelet et de M. Montrouge du théâtre de la Renaissance.

Mme la baronne James de Rothschild et Mme la baronne Nathaniel de Rothschild ont secondé Mme Simon Richault avec une générosité et une délicatesse de cœur qui doublent toujours un bienfait.

Le programme a tenu tout ce qu'il avait promis, à l'exception de M. Lopez, retenu par une engine, et que M. Pagance a bien voulu remplacer au pied levé, et de Mlle Reichemberg qui, selon son habitude, a cru devoir s'abstenir au dernier moment, après avoir engagé sa parole. Mlle Damain, avec sa bonne grâce et son talent ordinaire, a fait oublier Mlle Reichemberg, et elle a été d'autant plus applaudie qu'on savait qu'elle avait tout quitté pour ne pas faire mentir le programme.

La què'e au profit de la Crèche a été des plus fructueuses. Mais il faut tant et tant de petits lits! Plus il y en aura, moins il y aura d'enfants malheureux. C'est pourquoi nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lectrices sur la fondation des crèches, qui est un but humanitaire et populaire tout à la fois.

C'est avec un véritable bonheur que nous

voyons la religion s'affirmer ostensiblement au grand jour et triompher de ses ennemis. Le pèlerinage qui vient de s'accomplir à Chartres a été un véritable événement, non seulement dans la chrétienté mais encore dans le monde politique. Plus de cent députés avaient quitté Versailles pour se rendre à ce pèlerinage. Quelle leçon et quel pieux exemple!... L'hospitalité chartraine a été à la hauteur de cette manifestation religieuse. L'évêché, M. l'abbé Olivier, la marquise de Loyol (née de Cambis), Mme Meun, Mme du Temple de Rougemont, la famille de Varenne, M. de Bertheville, ancien président du tribunal qui recevait la famille du brave général de division de la Croix, qui vient tout récemment de se distinguer en Algérie et de réprimer l'insurrection arabe, et le préfet lui-même, M. de Perthuys, tenaient table ouverte et s'empressaient de faire les honneurs de Chartres aux illustres pèlerins.

Le pèlerinage à Notre-Dame de Chartres remonte aux temps les plus reculés. Il en est question dans l'histoire de la ville et du diocèse de Chartres. Interrompu forcément après 1793, Monseigneur l'évêque de Poitiers, natif de Chartres, releva ce pèlerinage de l'oubli où il était tombé par la Révolution.

La vierge du Pilier, qui est le but de l'adoration des pèlerins, est une statue de la fin du quinzième siècle, représentant la vierge assise, tenant dans la main droite une poire et soutenant de la main gauche l'enfant Jésus. Elle a été solennellement couronnée, au nom du souverain pontife, par Monseigneur l'évêque de Chartres. La cathédrale de Chartres possède en outre, depuis mille ans, le voile de la Sainte Vierge, donné à Charlemagne par l'impératrice Irène, dont l'exposition a eu lieu pendant les deux derniers jours du pèlerinage qui vient de s'accomplir, les 27 et 28 mai. Les dernières cérémonies du pèlerinage ont été honorées de la présence des archevêques de Paris et de Bourges, des évêques de Chartres, Poitiers, Coutances, Evreux, Vannes et Saint-Brieux.

Il est donc convenu et arrêté qu'après le Grand Prix couru on se met en route; mais combien sont obligées, pendant la saison d'été, de traîner la galère parisienne et de ne pas aller se retremper dans les flots salins de l'Océan et de la Manche. Heureusement que Paris est environné d'oasis de verdure et de fleurs et qu'on peut reconquérir des forces sans faire l'ascension de bois de sapins de Bagnoles-de-l'Orne. Les estomacs délicats, faibles et fatigués, n'ont qu'à faire usage du vin de quinquina hygiénique, le *Sherry-Kina*, pour se tonifier peu à peu et pour digérer



tous les aliments avec autant de facilité que si on était au bord de la mer.

Dans le Guide des eaux minérales, du docteur Constantin James, le célèbre médecin spécialiste des eaux s'exprime ainsi :

« Le Sherry-Kina est le vin de quinquina auquel la *grande majorité* des médecins d'hôpitaux, des professeurs de la Faculté et des membres de l'Académie de médecine donne aujourd'hui la préférence. Cette préférence s'explique en ce que ce vin offre toutes les garanties qu'on cherche vainement dans les produits de ce genre, où l'on ne sacrifie que trop souvent les qualités essentielles, soit du vin, soit du quinquina (quelquefois même de tous les deux), aux bénéfices de la spéculation. Le vin de quinquina est, de tous les médicaments toniques, celui que les médecins préfèrent aujourd'hui, et les vins d'Espagne conviennent le mieux à sa préparation.

Dans le vin de Sherry-Kina, l'amertume du quinquina, inhérente à ses qualités toniques et fébrifuges, a été heureusement dissimulée par une légère addition de cacao, dont les propriétés, éminemment hygiéniques, sont généralement connues. Le vin qui sert à préparer le Sherry-Kina est le *Pajarette*, vin de Xérès de premier choix, de la marque Calvairac A. G. C.

Le Sherry-Kina est donc le meilleur tonique dans les cas de névroses, d'anémies et de chloroses. On peut encore le désigner comme le meilleur des appétitifs, même en bonne santé, et bien supérieur au madère, au vermouth, au bluer et aux autres vins de quinquina dont on fait généralement usage. Il faut en prendre la quantité d'un verre à Bordeaux en se levant ou avant chaque repas.

Mais où trouve-t-on ce vin miraculeux de santé et de jeunesse, nous dira-t-on ?...

Au dépôt général, 32, *faubourg Montmartre*, à la pharmacie Wuaflart, Thommeret-Gélis successeur.

Ce n'est pas une recette pharmaceutique, croyez-le bien. C'est un vin excellent, qui régénère la santé, active le sang et vivifie tous les tissus organiques, en détruisant les miasmes putrides et les fièvres.

Mais, chère chroniqueuse, nous dira-t-on, c'est une véritable consultation médicale.

Pourquoi pas ?...

Nos lectrices ne vont pas s'en plaindre. Celles qui ont trop dansé cet hiver et qui ont les yeux cercés et bleuâtres vont redevenir fraîches et roses avec le Sherry-Kina. Ce n'est pas plus difficile que cela. Ce n'est ni un remède, ni une liqueur. C'est un cordial des plus hygiéniques, des plus stomachiques et des plus réconfortants.

Avec des soins intelligents, la femme qui sait

s'y prendre retarde pour le moins de quinze ans le calendrier de la vie. Avoir devant soi quinze années de jeunesse, quand l'aiguille fatale s'est arrêtée, n'est-ce pas un bonheur inespéré et immense, surtout lorsqu'on est élégante et jolie et qu'on est habituée à l'admiration et aux hommages ?

C'est en conservant sa taille et sa chevelure qu'on reste jeune et qu'on paraît jeune. Il faut donc combattre l'obésité et les cheveux blancs. Les demi-perruques qu'on porte aujourd'hui ne dissimulent pas assez les cheveux blancs, pour qu'on désire les laisser tels quels. Il faut les recolorer avec l'Eau des fées, qui harmonise les tons et les nuances et qui est pour ainsi dire la gamme du coloris, depuis la teinte la plus blonde et la plus dorée, jusqu'au noir velouté et bleuté aile de corbeau.

Ce qui est le plus étrange et le plus féérique, c'est que l'Eau des fées n'a qu'une seule source miraculeuse et que le même flacon opère des prodiges de teintes plus délicates et plus vaporeuses les unes que les autres.

Il y a quelques années nous n'aurions jamais osé dire que les femmes élégantes portaient perruque. Mais on ne s'en cache plus. On parle d'un chignon comme d'un chapeau, et les femmes à la mode ont bien une douzaine de perruques, de demi-perruques et de chignons, surelevés en torsales ou en crépés, ou retombant en boucles soyeuses.

Sous Louis XIV, où la perruque prit des proportions gigantesques, Benette, le fameux perruquier du Roi-Soleil, les vendit jusqu'à mille écus. L'abus des perruques devint alors tellement grand que Colbert, effrayé de la quantité d'argent qui sortait du royaume pour l'achat des cheveux, proposa un édit contre cet abus. Mais la corporation des perruquiers l'emporta contre le grand ministre. Elle démontra que si l'on achetait des cheveux à l'étranger pour deux ou trois millions, on lui revendait pour le double de perruques confectionnées.

L'Eau des fées et les perruques de *Virgile*, le nouveau Benette de la rue de la Chaussée-d'Antin, n° 24, s'entendent donc à ravir, car avec une grâce parfaite, l'Eau des fées prend la teinte de la perruque blonde ou de la perruque châtain cendré.

Rappelons aussi une coiffeuse célèbre du grand siècle, *la Martin*, qui était attachée au service de Mme la duchesse de Nevers. Mais elle ne réussissait pas toujours dans l'édification de ses coiffures, d'après ce que Mme de Sévigné écrivait à sa fille :

« J'allai voir l'autre jour, lui dit-elle, cette déesse de Ventadour. Elle était belle comme un ange. Mme la duchesse de Nevers y vint coiffée à



faire rire. Il faut m'en croire, car vous savez que j'aime la mode excessive. La Martin l'avait *bretaudée* par plaisir, comme un patron de mode. Elle avait donc tous les cheveux coupés sur la tête et frisés par cent papillottes qui font souffrir mort et passion toute la nuit. Ce fut une petite tête de chou ronde, sans que rien accompagne ses côtés.»

Les coiffures de Virgile sont bien autrement seyantes et élégantes que cela, et d'une complaisance parfaite en voyage. On n'a qu'à les poser, on est coiffée. On complète sa coiffure par une cocarde de velours ou de ruban, par une fleur, un oiseau, une plume, une agrafe de fiancées. On met tout ce qu'on veut, pourvu qu'il y ait du goût, de l'intention et de l'initiative dans l'ornementation de la coiffure.

Vicomtesse de RENNEVILLE.

### A NOS LECTRICES

Le tirage de la Loterie organisée par Mme la comtesse de Noé, au profit d'une artiste malheureuse, qui devait avoir lieu le jeudi 12 juin, aux Batignolles, est remis définitivement au jeudi 19 juin.

Voici pourquoi :

M. Gustave Doré avait promis un dessin pour cette loterie, et, de prime-abord, Mme la comtesse de Noé avait émis pour 500 fr. de billets à 1 franc. Mais Gustave Doré n'est pas seulement un grand artiste, il est aussi généreux qu'il a de talent. Il ne sait rien faire médiocrement ; et il a envoyé tout simplement, pour cette loterie, un dessin splendide, valant pour le moins 10,000 fr. C'est une œuvre capitale et importante représentant un épisode du siège de Paris. La neige tombe en abondance. Les Prussiens bombardent Paris ; l'incendie s'allume et éclate dans une pauvre maison isolée, et de cette maison sort une sœur de charité qui vient de disputer au feu un enfant malade et qui le sauve dans ses bras.

L'attitude de la sœur de charité est calme, belle et touchante. C'est la charité chrétienne dans tout son dévouement et toute son abnégation.

Cette sœur de Saint-Vincent-de-Paule, isolée avec cet enfant, au milieu de cette nuit froide, terrible et neigeuse, est grande comme la divinité dont elle est l'emblème. En l'admirant, le cœur est profondément ému, les yeux se mouillent de larmes. On retourne aux tristes jours qu'on a presque déjà oubliés.

Devant une œuvre aussi admirable de conception que d'exécution, Mme la comtesse Noé a

voulu multiplier les billets de 1 franc, pour en faire une pluie d'or. La charité va y trouver son compte et les pauvres béniront le nom de Gustave Doré.

Quel est le numéro privilégié qui va gagner ce grand et beau dessin, qui peut remplir tout un panneau ? Peut-être un seul billet de 1 franc. Le hasard est si fantasque et si bizarre.

Nos lectrices qui n'avaient accordé qu'une faible attention à cette loterie vont s'en préoccuper attentivement et la plupart vont bien vite nous demander des billets à la direction de la *Gazette Rose*, 3, rue Rossini, ou s'adresser à Mme la comtesse de Noé, 5, rue Nollet, aux Batignolles, Paris.

Chaque billet n'est que de un franc seulement.

V. DE V.

### LES MODES DU JOUR

Les toilettes des courses et les toilettes de voyage ont défrayé cette première quinzaine de juin. Maintenant que le Grand Prix est couru c'est un sauve-qui-peut général. Les Magasins du Louvre sont envahis par les retardaires, qui attendent toujours à la dernière heure pour acheter ceci et cela. Il y a tant et tant de belles choses et d'actualités fantaisistes et utiles dans ces vastes galeries industrielles, qu'on les visite sans jamais se lasser, car on y trouve toujours de l'imprévu et du nouveau.

Les Magasins du Louvre renouvellent pour ainsi dire de quinzaine en quinzaine leur répertoire. Les habiles et intelligents directeurs de ce Louvre industriel savent attirer la foule quand même. On devait partir, on restera deux ou trois jours de plus s'il le faut. Les Magasins du Louvre ne viennent-ils pas d'émettre, à partir du lundi 9 juin, la vente importante de tous les soldes et de toutes les occasions en nouveautés d'été, dans tous les comptoirs et dans tous les rayons. Nous signalons particulièrement dans le domaine de la soierie deux affaires hors ligne de magnifique poulte de soie noir, qualité extra, en largeur de 60 cent., à partir de 6 fr. 50 et de 7 fr. 25 le mètre. Ces deux soldes de soieries ne valent pas moins de 11 et de 12 fr. le mètre.

Ce qui est charmant et très avantageux pour voyager, c'est une cachemirienne en tissu pure laine croisé, d'une largeur de 1 mètre 30, à 3 fr. 90 c. Avec cette cachemirienne et des twinés drapés en pure laine, valant 6 fr. 90, en largeur de 1 mètre 35 et de 1 mètre 40, on reproduit de très élégantes tuniques sur des jupons de toutes couleurs,



Les costumes de toile font toujours vogue et nouveauté.

Les Magasins du Louvre en ont de très avantageux.

Faisons un choix au hasard.

Un costume complet, en toile de toutes teintes, se composant d'une jupe à volant froncé, avec large biais piqué camaïeu et grande tunique pareille ajustée par une ceinture assortie... chiffrée... 35 fr.

Un costume en toile écriu, pur fil, composé d'une jupe à volant, avec tablier plissé et casaque à gilet, également plissée, avec manche assortie, 49 fr.

Un costume en toile batiste pur fil, bleue ou écriu, composé d'une jupe à trois volants festonnés et plissés, avec tunique assortie, à 70 et 80 fr.

Un costume en toile batiste pur fil, bleue ou écriu, composé d'une jupe à grand volant et d'une tunique, le tout bordé de festons et de gros pois. Manche plissée et brodée, 85 fr.

Un costume en toile batiste écriu ou bleue, avec jupe à volants et tunique richement garnie de bandes et d'entre-deux brodés, de 90 à 100 fr.

Un costume en toile batiste pur fil, toutes teintes, composé d'une jupe à volant, d'une tunique et d'un dolman. Le tout, richement brodé, 115 fr.

Il y a encore des toiles très fantaisistes et très nouvelles, rayées satinées lilas, bleu, maïs, vert réséda, marron et feuille de roses, alternant avec rayures écriues. La jupe est unie, en toile écriu, et la tunique illustrée de rayures de couleur. Les costumes en toile, les costumes de foulard et les toilettes de mousseline vont défrayer la saison d'été jusqu'au mois de septembre.

Les costumes en mousseline suisse, garnis de volants plissés, débutent au Louvre, à partir de 39 fr.

Les costumes en mousseline, garnis d'entre-deux brodés et de volants, 52 fr.

Les polonaises en nansouk, garnies de bandes brodées, 59 fr.

Les polonaises en mousseline, garnies de volants plissés, 22 fr. 50.

Et de très élégantes toilettes de mousseline brodée, avec valenciennes, dentelle de fil et malines, à partir de 100 et 200 fr.

Toutes ces toilettes sont ornées et pompadonnées de rubans de taffetas ou de moire française de nuance très tendre. Le taffetas est préférable avec la mousseline; il est plus léger et plus frais.

La *Glaneuse* a remis le ruban de taffetas en faveur. Elle a fait fabriquer à Saint-Etienne toute

une collection multiple et variée de rubans de couleur glacés.

Sur les costumes de toile à rayures satinées, les rubans de faille avec envers de satin sont tout à fait en harmonie, — faille écriu d'un côté et satin de couleur de l'autre. Les rubans de moire française sont très jolis avec les costumes de grenadine, et les rubans en gros de Suez avec les robes de foulard.

Il nous est impossible d'énumérer toutes les actualités de la *Glaneuse*, soit en rubans, chapeaux de bains de mer et de campagne, fraises, collettes, tuyautés, ceinture Glaneuse, ceinture bayadère, ceinture romaine, ceinture brésilienne, gants Paméla du temps de Mme de Genlis, faisant mitaines, gants à quatre, six, huit, dix ou douze boutons, gants de Saxe et de Suède assortis aux toilettes ou de nuance naturelle, fichus napolitains en guipure de soie de couleur, faisant cravate et coiffures; gilets Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, et de style *Incroyable et Directoire*.

La *Glaneuse* est une véritable glaneuse, car elle moissonne toutes les actualités du jour. Elle vient de s'établir à Vichy, rue Burnol (maison du *Coin de Rue*), dans le plus beau quartier de la ville, où elle a demandé l'hospitalité montagarde pour étaler ses plus artistiques fantaisies.

Les baigneuses vont se laisser tenter par le gilet Faublas, le gilet Incroyable et le fichu Jeannette, avec bouquet de côté, comme pour les *Noce de Jeannette*.

Rappelons les boîtes de mercerie à 20 fr. et à 30 fr., dont nous avons donné le devis dans notre dernier numéro. C'est très commode et très sérieusement indispensable en voyage, car ces boîtes contiennent tout ce qui est nécessaire pendant un déplacement de trois à quatre mois. Il suffit d'écrire à la *Glaneuse*, 7, rue de la *Chaussée-d'Antin*, en lui désignant la boîte qu'on désire, pour la recevoir immédiatement à l'adresse indiquée.

Les Modes du jour sont très difficiles à énumérer et à décrire, pour ne pas dire impossibles. On porte des habits, des vestes, des tuniques, des polonaises, des corsages Louis XV décolletés carrément, des corsages à châles et à revers, tout ce qu'on veut, pourvu que le costume et la toilette aient de la fantaisie et de l'imprévu. L'originalité fait prime. Les robes de deux couleurs sont d'une très grande sobriété, car nous avons des robes ayant une gamme de sept couleurs, en vert, en bleu et en marron doré, jusqu'à la nuance havane. Le bleu et l'écriu dominant.

Les jeunes filles ont adopté la tunique en cachemire bleu pâle, avec larges boutons d'argent ma-



ou boutons de marbre veiné rose des Pyrénées. Cette tunique a un grand col et des revers en faille bleu piqué, continuant en biais devant et tout autour de la tunique. Elle est à demi ouverte devant sur la jupe et relevée derrière plus bas que la taille, en troussatin à la paysanne.

Pour les élégantes, *Mlle Marie Bataillon* fait de très fantaisistes polonaises en lilas pâle, havane clair ou gris perle, fermées avec des chaînettes et des boulets d'argent. Ces tuniques s'ouvrent sur un jupon de faille de deux teintes camaïeux, en rapport avec la tunique. Le petit entresol de *Mlle Marie Bataillon*, 5, rue *Thérèse*, quartier *Ventadour*, est encombré de belles voyageuses et de toilettes qui partent au jour le jour pour les eaux et la vie de château. Que de toilettes fantaisistes !... Celle-ci est en foulard nankin, avec jupe garnie de deux volants plissés, surmontés d'un biais de taffetas noir. La tunique à la paysanne est encadrée de deux entre-deux de guipure noire, d'un biais de taffetas noir et d'un volant de guipure noire; elle se retrouse derrière avec des flots de ruban noir et des pans de guipure. Le corsage habit, avec revers de taffetas noir, a deux basques brodées de taffetas et une colerette de mousseline tuyautée. Les manches sont à volants, avec manchettes tuyautées et bracelets de ruban noir.

Une autre est en foulard d'olive, à larges pois blancs, avec volants froncés montant derrière jusqu'à la ceinture. Corsage habit, à basques, avec gilet de faille réséda. Nœuds de faille réséda s'échappant des basques et nœuds sur les manches.

Puis une toilette en cachemire lilas pâle et faille violet prune. Le jupon en faille prune est garni de volants plissés et de bouillonnés faisant tablier devant. Par derrière cinq volants froncés de faille prune. La tunique cachemire lilas pâle est garnie d'une dentelle de soie nuance prune, avec tout petit bouillonné de faille prune surmontant la dentelle. Col rabbat en faille prune et fraise *Gabrielle* en tarlatane et dentelle prune. Sur cette tunique lilas pâle, larges boutons d'acier ou d'argent mat.

Une toilette en mohair écru et mohair acier, faisant deux teintes camaïeux, avec boutons d'acier.

Un costume en toile écru, rayée lilas satin, avec jupon demi-traine garni de plissés et de volants écrus. Tunique rayée garnie d'un biais et d'une valenciennes tout autour, relevée avec des rubans lilas.

Une toilette en mohair gris argent rayé satiné, garnie de velours noir. Par devant tablier de petits volants froncés surmontés d'un biais de velours

noir, et par derrière pouff panier relevé avec des bretelles de velours noir. Corsage habit, avec revers carrés très bas en velours noir. Colerette *Gabrielle* en mousseline.

Un costume en toile batiste gros bleu et larges pois blancs. La première jupe est garnie d'un volant de 30 centimètres, monté par groupe de cinq plis, faisant crevés et séparés par une bande de toile brodée en fil blanc, d'un dessin très à jour. La tunique blouze est encadrée de la même bande de toile brodée de fil blanc, mantelet capuchon brodée de broderie anglaise faite sur toile.

Une tunique en toile d'Irlande, avec entre-deux de guipure écru et volant de guipure écru, sur jupon de faille bleu pâle et bleu turquoise. La tunique relevée avec deux écharpes de moire de deux tons comme le jupon.

Une toilette en faille saumon et faille thé, deux nuances qui s'harmonisent à ravir. La jupe est garnie de quatre plissés de faille saumon, de quatre volants de faille thé à tête alternant avec les plis. Corsage habit en faille saumon, recouvert d'entre-deux de broderie de mousseline des Indes, faisant tissu à la pièce (haute nouveauté). Tunique également en mousseline des Indes rayée, comme du temps de nos mères, relevée avec des flots de moire saumon et des rubans de faille thé.

La mode retourne en arrière pour chercher des inspirations nouvelles. Le *Louis XV*, le *Louis XVI* et le *Directoire* défraient presque toutes les toilettes actuelles.

Il en est de même des chapeaux.

Autant nous critiquons les chapeaux grotesques ressemblant à des toques de juge de première instance, à des timbales milanaïses ou à des casques de dragons, autant nous approuvons et nous décrétons tous les derniers modèles de *Mlle de Bongars*, qui sont tous, pour la plupart, de ravissantes coiffures aussi distinguées que fantaisistes. Il suffit de voir les coiffures de la jeune modiste pour être bien convaincue qu'elle a peur clientèle de très jolies femmes. La grâce attire la grâce, et *Mlle de Bongars* est d'une distinction et d'une grâce parfaites. Ses chapeaux s'en ressentent. Elle ne pourrait pas faire de la banalité. S'il vous est impossible d'aller dans son petit entresol, 1, rue d'Anin, cueillir sa floraison d'été, demandez-lui ses derniers modèles, ou du moins faites votre choix dans la nomenclature que nous allons en faire.

\*\*\*

Un chapeau de jardin en paille noire, baissé sur le front et doublé de crêpe bleu plissé. Autour de la calotte, large torsade de faille noire,



doublée de faille bleu ciel, se nouant en gros nœud à pans, avec bouquet de ne-m'oubliez-pas, posé de côté, et continuant en guirlande tout autour.

Un chapeau Trianon, en paille d'Italie, bordé de velours noir, faisant tricorne derrière et trianon devant. Sur le côté, large cocarde de velours noir. Tout autour, et dans l'intérieur, doublure de faille blanche avec guirlande de giroflée de muraille, aussi naturelle que si on la cueillait au printemps. Sur la calotte, guirlande de giroflée et touffes de mousse et de lierre, avec bouquet aigrette de côté, s'élevant en fusée de fleurs. Par derrière large nœud de velours noir tombant sur le chignon.

Un chapeau Papillon en paille de riz blanche, relevé tout autour, avec bord coulissé vert réséda et bleu pâle. Le bord est retenu d'un côté par un nœud aigrette vert réséda et bleu, avec guirlande de ne-m'oubliez-pas, cueillis dans les bois, herbes folles, et pâquerette anémone, faisant aigrette, dans les herbes. Tout autour de la calotte, torsade de ruban bleu et réséda se nouant en nœud papillon sur le devant du chapeau. Par derrière, semblable nœud papillon. Dans l'intérieur, bandeau de faille bleu et réséda, avec guirlande de ne-m'oubliez-pas.

Un chapeau Pompadour, en paille riz noire, avec bord relevé doublé de faille bleu pâle et garni de torsade bleu au bord dans l'intérieur. Autour de la calotte, torsade de ruban bleu attachant un panache de deux plumes : l'une bleue et l'autre noir. Et un bouquet de roses églantines, rose pâle, avec feuillage brun. Par derrière, gros nœud de faille bleue avec pans. Barbes de dentelle noire.

Ce chapeau est d'une suprême élégance et tout à fait grande dame.

Le bouquet de roses églantines s'élance en aigrette. Barbes de dentelle noire, se nouant en brides ou s'attachant sous le chignon à volonté.

Un chapeau Directoire, en paille anglaise très fine, doublée de faille bleu clair, avec ruche bleue en faille, relevé jusque sur le devant comme les chapeaux de l'époque, avec large cocarde bleue, panache de trois plumes bleu très pâle et bouquet de roses de Bengale épanouies dans leur feuillage et leurs boutons. Par derrière,

torsade de faille sous le chignon, avec nœud de cravate et bouquet de bouillons de roses tombant de côté.

Un chapeau Jockey, très original, mais très seyant, avec petite visière en paille noire, fond de faille blanche, plissé de mousseline rabattant sur la visière de paille. Sur le côté, gros nœud cocarde de velours noir avec boucle d'acier. Par derrière, bouquet tombant de roses thé et de ne-m'oubliez-pas.

Ce genre de chapeau Jockey peut se répéter en foulard pour la campagne et les eaux.

Les costumes de foulard sont à leur apogée. Ils n'ont jamais eu plus de succès, de vogue, ni de genre. On va les rencontrer de par les eaux, les bains de mer et la campagne, sous toutes les formes et sous toutes les couleurs.

Le foulard uni est affecté de préférence aux juupes, et les tuniques et les polonaises se font en foulard à pois, en foulard rayé, en foulard à fleurettes ou en foulard à disposition.

Les costumes de foulard uni sont de deux et trois teintes s'harmonisant entre elles, *genre camailieu*. C'est très simple et très élégant.

Il y a tant et tant de foulards à l'*Union des Indes*, que nous ne pouvons les énumérer tous et en donner le catalogue, d'autant mieux qu'il est un moyen plus simple de les connaître, c'est de demander à l'*Union des Indes*, 1, rue Auber, en face du nouvel Opéra, sa collection d'échantillons, tant en foulards unis, crêpes de Chine, crépons de l'Inde, qu'en foulards de fantaisie.

Chaque échantillon est chiffré. On se rend compte tout de suite de ce que coûte le costume qu'on désire.

Les toilettes en foulard blanc parsemé de larges pois rose pâle, bleu pâle ou lilas sont très grandes dames.

La jupe se fait avec une collection de tout petits volants et avec un habit Directoire se dégageant sur un gilet rose bleu ou marron. C'est très frais et très distingué.

Il faut au moins six costumes de foulard pour être à la hauteur de la mode et du genre. L'un, en foulard bleu indigo à pois blancs sur jupon de foulard uni de même teinte, avec volants liserés de faille blanche et guipure blanche autour de la tunique ; l'autre, en foulard olive, à pois blancs, avec gilet de faille réséda sur les basques de l'habit Directoire ; un costume en schwatow de Chine, tissu en soie d'écorce d'arbre, teinte écru naturelle, garni de guipure écru ou de guipure marron, cela dépend de l'ornement ; une toilette



en crépon de l'Inde bleu pâle, garnie de volants d'Angleterre ou de points à l'aiguille; un costume en foulard havane et foulard havane rayé marron; un costume en foulard pompadour, avec jupon foulard bleu uni et tunique pompadour illustrée de bouquets de fleurs.

Il est donc décidé aujourd'hui, de par la mode, que le foulard s'applique à tout : aux tentures d'ameublement, aux costumes de promenade, aux toilettes de soirées, aux ombrelles, aux chapeaux, aux fichus négligés qu'on croise derrière et qu'on garnit tout simplement d'une guipure blanche avec petits velours noir sur la tête de la guipure.

Le foulard, grâce à l'*Union des Indes*, a conquis sa place parmi les soieries. Il constitue la toilette la plus simple, la plus légère et la plus élégante tout à la fois.

Les toilettes ne sont devenues souples et gracieuses que depuis l'heureuse apparition de la *Ceinture Régente*, qui a détrôné le corset et toutes les tailles raides ou guindées. La *Ceinture Régente* a rendu à la femme toutes ses prérogatives d'élégance et de beauté. Elle lui a donné la souplesse et la désinvolture de la créole et de l'Espagnole, en se contentant de lui servir de point d'appui et en ne l'emprisonnant pas comme dans une cuirasse et dans un étai. La *Ceinture Régente* a été non-seulement approuvée et reconnue par la fashion féminine, mais encore par l'Académie de Médecine, qui la recommande et l'ordonne aux personnes frêles et nerveuses, qui n'avaient jamais pu supporter l'action du corset. Cette mignonne petite ceinture, sculptée et modelée d'après les lignes de la statuaire, ne s'essaye jamais, pas plus à Paris que si on habite la province et l'étranger. Avec des mesures exactes, prises en étant habillée, et qu'on envoie à Mmes de Vertus sœurs, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, on reçoit une *Ceinture Régente* irréprochable de coupe et de main-d'œuvre, soit en moire, en satin, en faille ou en coutil; soit satin noir avec piqûres roses et peluche rose; satin marron avec piqûres bleues et peluche bleue pâle; satin blanc, garniture de malines et peluche blanche; moire antique mais et peluche blanche, avec point à l'aiguille; moire antique rose et peluche rose, avec guipure de moire antique mauve, avec dentelle d'Angleterre et peluche mauve.

Les ceintures de coutil sont aussi élégantes et aussi bien soignées, accomplies avec de la peluche et bordées de dentelle.

Quant aux mesures indispensables pour recevoir la *Ceinture Régente*, on n'a qu'à les prendre de la façon suivante : *Tour de taille à la ceinture;*

— *largeur de la poitrine;* — *tour des hanches;* — *longueur de la taille sous le bras.*

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : avec une jolie taille, un teint éclatant et une luxuriante chevelure, une femme passe pour être très belle sans l'être positivement. L'éclat du teint, la fraîcheur et la santé donnent de prime-abord l'apparence de la beauté. Il faut donc acquérir la fraîcheur. Rien n'est plus facile avec le *Lait Antéphélique* de Candès, aux principes camphrés, tonifiants, vivifiants, rafraîchissants et régénérateurs. Ce *Lait Antéphélique* est un véritable engrais pour la peau, qu'il nourrit et qu'il dégage de toute impureté. Tout en étant un cosmétique de toilette des plus précieux, le *Lait Antéphélique* pourrait pour ainsi dire être considéré comme une recette pharmaceutique, car les médecins l'ordonnent dans les cas d'éphélides (taches de rousseur), de couperose, de boutons, de masques et de rugosités du tissu dermal. La pharmacie voulait donc s'emparer de ce *Lait Antéphélique*. M. Candès, qui en est le propriétaire-inventeur, s'y est opposé et a préféré le classer parmi les cosmétiques miraculeux qui régénèrent la beauté, la santé et la jeunesse. Comme eau de toilette, on l'emploie par ablutions, mais comme recette pharmaceutique il exige un traitement sérieux. On en trouve la recette efficace dans le prospectus. Les taches de rousseur les plus anciennes ne lui résistent pas; elles s'écaillent peu à peu, et la peau redevient blanche, lisse et rose comme elle devait être primitivement. Le *Lait Antéphélique* se trouve chez Candès, 26, boulevard Saint-Denis. Le flacon ne vaut que 5 fr.

Chaque saison a pour ainsi dire sa parfumerie spéciale; il n'y a qu'à consulter les brochures éditées par la Maison Violet, telles que les *Talismans de la Beauté* et l'*Art de s'embellir*, pour être bien convaincue de cette vérité. L'été réclame comme l'hiver des préservatifs et des toniques. Le soleil est tout aussi perfide pour les peaux fines et délicates que la bise glaciale; il faut donc faire usage des eaux de toilette à la glycérine parfumée, distillées par la *Maison Violet*, pour braver le hâle de la campagne et la brise de la mer. Les eaux de toilette à la glycérine empêchent la peau de se flétrir et de se gercer et lui conservent tout son velouté moelleux et satiné. La peau reste ferme, fraîche et douce tout à la fois. On peut choisir les eaux de toilette aux violettes d'Italie, à la verveine, au Portugal et aux brises de mai. On complète ce traitement hygiénique en faisant usage tous les soirs de la *Crème Pompadour*, qui empêche radicalement les rides et enlève les légers sillons qui voudraient s'accuser en traits perfides.



La femme prévoyante et intelligente trouve donc le secret de ne pas vieillir en s'inspirant des conseils compétents de la Maison Violet, qui a deux officines de beauté : l'une, boulevard des Capucines, au coin de la rue Scribe, rotonde du Grand-Hôtel, où sont collectionnés et groupés tous les produits extra-fins et élégants de la Reins des Abeilles, les éventails, la broserie d'ivoire armoriée et sculptée, les peignes d'écaïlle blonde, le fameux peigne espagnol, dit *Girafe*; les nécessaires de toilette en cuir de Russie, et tous les objets d'art et de goût appliqués à la toilette féminine et masculine.

L'autre officine est rue Saint-Denis, 317. C'est la maison de gros, d'exportation et de commission, où tous les produits de la fabrique modèle de la plaine Saint-Denis arrivent directement, pour être reversés dans le temple élégant du boulevard des Capucines, et dans tous les dépôts de province, de Paris et de l'étranger.

Vicomtesse DE RENNEVILLE.

### LES TOILETTES DU GRAND PRIX

Nous empruntons à M. Eugène Chapus les détails de ce fameux dimanche du Grand Prix, ayant été empêchée d'assister aux Courses du Bois de Boulogne pour cause de bronchite. Nos lectrices ne s'en plaindront pas. M. Eugène Chapus est le seul chroniqueur masculin qui sache causer toilettes et qui ait la divination du bon goût, de l'élégance et de la distinction.

Dimanche, on aurait pu se croire aux plus belles dates des prospérités de la capitale. Qu'on se figure le vaste champ de courses entassé de voitures et dans lequel fourmillaient 80,000 personnes, tandis que 100,000 autres têtes formaient une haie en dessinant son périmètre dans toute son étendue.

A l'enceinte du pesage, le beau monde était en si grand nombre que la circulation y était devenue impossible.

Le maréchal Mac-Mahon a été salué à son arrivée par des acclamations chaleureuses. On lui a fait une splendide ovation quand il a paru dans la tribune du centre, où il a été visité par un grand nombre de personnages marquants : Mgr le comte de Paris, entre autres, le maréchal Canrobert, le général Douai, le comte Orloff, le duc de Broglie, le comte Appony, Server-Pacha, le marquis et la marquise de Broc, l'amiral Dompierre d'Hornoy, M. le vicomte de la Guéronnière, Mme la duchesse de Sesto, plus mignonne, plus juvénile, plus fine que jamais, la princesse Troubetskoï, etc., etc.

Au devant de la tribune stationnait une foule compacte et radieuse, et, aux chapeaux que brandissait cette foule, à ses vivats, répondaient au loin les vivats et les chapeaux des personnes accourues dans la piste et de celles qui plus loin se tenaient dans le champ de course. Tout le monde aux tribunes latérales était debout.

Cet enthousiasme ne s'est pas borné à une manifestation momentanée, il s'est prolongé pendant toute la durée des courses, et à la sortie de la voiture du maréchal les acclamations l'accueillaient encore en redoublant de vivacité.

Les jolies femmes abondaient cette fois dans l'assemblée. On aurait pu croire que la consigne d'être jolie avait été donnée à toutes et, parmi elles, c'était à qui l'exécuterait avec plus de ponctualité. Vous étiez, en effet, charmantes de grâce, de tournure et d'expression physionomique : comtesse de Pourtalès, marquise de Galliffet, baronne de Poilly, Mme de Villeneuve, Mme de Ganay, Mme de Rainneville, la comtesse de Gerson, etc. Et à la liste de ces noms, nous ajouterons avec non moins d'autorité ceux de : Mme Jankouska—Mlle Maison—S. A. R. la comtesse d'Eu, assise au milieu de l'enceinte et quittant sa chaise pour s'y jucher chaque fois que les chevaux partaient — Mme Brun — Mme de Vatimesnil — marquise de Talhouët — Mme Bocher — la maréchal de Mac-Mahon — duchesse de Fezensac — baronne d'Ailly — Mme Pereira — Mme Basilewitch — Mme d'Assailly — Mme Goldsmith — Mlle de Cessac — la baronne Richard de Prulay — Mlle Bouthillier — la marquise de Castellane — la comtesse de Juigné — la comtesse de Béhague — Mlle de Byron — Mme de Crisenoy — Mme de Viel-Castel — la baronne Finot — la comtesse de Jouy — la duchesse de Cazes — la duchesse de Mouchy — Mlle Tournès — la marquise de Louvencourt — la vicomtesse d'Assonville — la princesse d'Aremberg et la princesse de Broglie, sa cousine.

Mais la foule était si compacte, si drue, que les yeux les plus pénétrants, les plus exercés dépistaient ces dames si difficilement dans la tumultueuse animation de l'assemblée, qu'on avait peine à se rendre compte des détails dont se composaient leurs toilettes. Heureusement qu'en élégance elles sont ce que sont certains parfums que l'on perçoit alors même qu'ils sont invisibles. Il suffit d'un atome d'essence de roses répandu dans l'air pour le reconnaître !

C'est ainsi que nous pouvons dire que Mme la baronne de Poilly était coiffée à ravir et portait un costume en soie vert changeant d'une adaptation ravissante. — Mme Schickler, coiffée d'un chapeau Léopold-Robert, orné de roses pâles. — La princesse Blanche de Nemours, également coif-



fée d'un chapeau Léopold-Robert raisins noirs. — Mme de Montgomery en costume mauve, chapeau avec épis et raisins. — La duchesse de Bissaccia, chapeau de paille à plumes avec raisins noirs. — La vicomtesse de Rainneville, la tête couverte d'une couronne d'épis paille, parsemée de bluets foncés et coquelicots, délicieuse coiffure. — Mme de Molke, coiffée d'un mélange de bluets se confondant avec les boucles blondes de ses cheveux. — La comtesse de Montebello, toilette correcte, réséda et boutons de réséda. — La maréchale de Mac-Mahon, coiffée d'une couronne de réséda et de roses pâles. — La comtesse de Brantes, en noir, toilette relevée par des nœuds bleu pâle; pour chapeau, une couronne de réséda. — La vicomtesse de Dampierre, en gris, couronne de fleurs des champs. — Mme Gustave de Rothschild, couronne de pensées. — Mlle de Montesquiou, coiffée de margerites blanches. — Mme See-Schild, coiffée d'une grande mantille de roses thé, coiffure d'un grand style. — La comtesse Legonidec, toilette noire et bleue. — Mme Lefébure, chapeau tulle blanc, paille de riz et roses, toilette de mousseline avec nœuds roses. — La marquise de Mornay, coiffée d'un chapeau de paille garni d'épis et de dentelles noires. — La vicomtesse de Fitz-James, chapeau paille riz, couronne fleurs mêlées. — Mme de Gerson, en robe de soie brune à petits volants. — La marquise de Gallifet, costume noir, gris et vert choux. — Mme de Pène, toujours habillée avec une inimitable correction d'élégance: robe de soie noire d'un goût exquis avec ceinture de cuir noir, plaqué d'argent d'un travail dont le fini eût défié le burin de Benvenuto Cellini. — Mme de Crisenoy, en noir, coiffée d'un Léopold-Robert tout en cerises noires. — Mme de Viel-Castel, très belle, coiffée d'une couronne de maguets blancs. — Mme de Troubeskoy, en robe soie brochée, taille très longue et garnie de splendides dentelles.

### LE MONUMENT DE LA COMTESSE DASH

Le monument que les amis de Mme la comtesse Dash ont élevé à sa mémoire est entièrement terminé.

Il est d'un style simple, gracieux et sévère tout à la fois. C'est M. Maurice du Seigneur, jeune architecte d'un talent reconnu et justement apprécié, qui a bien voulu en faire le plan et diriger tous les travaux. Il l'a fait avec un soin et un dévouement dont on ne saurait trop le remercier et le féliciter.

Ce monument est édifié dans le style Louis XVI, le seul style d'architecture qui pût harmoniser avec

la personnalité de la comtesse Dash et avec toutes ses œuvres si gracieuses, si typiques et si coquettes. On eût dit rien qu'à la voir, à l'entendre et à la lire, que la comtesse Dash avait vécu dans ce siècle du beau langage, de la chevalerie respectueuse, de toutes les élégances de cour, et qu'elle était revenue tout exprès pour nous prouver combien notre époque était inférieure à celle qu'elle aimait et qu'elle peignait avec tant de coloris, de finesse et de charme.

Le peu d'espace que le monument pouvait occuper a été l'une des plus grandes difficultés que l'architecte eût à vaincre. Il lui a fallu, sur une surface d'un mètre, édifier son œuvre. Le soubassement forme tableau. De chaque côté d'une table en marbre blanc portant l'inscription commémorative, qui se détache en lettres rouges, s'élèvent deux pilastres à corniches prismatiques, supportant un entablement dont la frise en marbre vert porte l'inscription suivante gravée en lettres dorées :

*« Je dors, mais mon cœur veille. »*

L'inscription commémorative, en lettres rouges, est ainsi conçue :

ICI REPOSE  
GABRIELLE DE CISTERNES,  
MARQUISE DE SAINT-MARS,  
COMTESSE DASH.  
1<sup>er</sup> AOUT 1804.  
SEPTEMBRE 1872.  
PRIEZ POUR ELLE.  
CE MONUMENT A ÉTÉ ÉLEVÉ  
À SA MÉMOIRE  
PAR SES MEILLEURS AMIS.

La partie supérieure du monument, couronné d'un fronton demi-circulaire, est ornée du médaillon en marbre blanc de Mme la comtesse Dash, vue de trois quarts. Ce médaillon se détache avec un modelé d'autant plus fin que le cadre qui l'entoure et le nœud de ruban qui semble le retenir sont traités en relief. Une gracieuse guirlande de lierre et de pervenches, gravée dans la pierre, s'enlace capricieusement tout autour.

Le médaillon de Mme la comtesse Dash est l'œuvre d'un sculpteur de talent, M. de Vasselot, qui l'a modelé avec une délicatesse toute affectueuse et toute charmante. Il est toujours très difficile, surtout en sculpture, de pouvoir éclairer une physionomie quand on est guidé seulement par une photographie et qu'on n'a pas connu le modèle. M. de Vasselot s'en est tiré avec grand honneur. On retrouve la comtesse Dash telle qu'elle était dans certains traits et dans certains détails. Ce médaillon complète le monument. Il en est l'âme et le souvenir.

Au milieu de ce fronton, une petite croix taillée



à facettes sert pour ainsi dire de lien à deux branches de lis et de roses qui garnissent l'intérieur de ce fronton.

La hauteur totale du monument est de 2 mètres 60 c., son épaisseur de 60 c. Il se profile sur toutes ses faces.

Il est construit en pierre d'Evville, et le marbrier, M. Saillant, qui a été chargé du soin de l'exécuter, s'en est admirablement bien acquitté, comme travail et comme exactitude.

Malheureusement, ce monument est enfoui au fond du cimetière Montmartre, dans la partie gauche de la route conduisant au cimetière neuf. Il donnera bien certainement son nom au funèbre quartier de la Ville des morts, parmi lequel il s'élevait tant par le souvenir de l'aimable femme qu'il consacre que par son aspect particulier.

Une grille très basse, en fer argenté fleurdéliné, disparaît pour ainsi dire dans un massif de pensées, de géraniums, de pervenches et de rosiers.

La comtesse Dash adorait les fleurs. C'était pour elle un culte et une passion. Sa nièce, Mlle Mathilde de Cisternes, cultive avec un soin pieux les fleurs aimées de sa tante regrettée et n'a pas cessé un seul jour, depuis la séparation éternelle, d'aller la visiter au cimetière.

M. Maurice du Seigneur, dont le nom a figuré dans les premiers rangs, pour la reconstruction de l'Hôtel de Ville, a consacré au monument de la comtesse Dash plus que son talent : il y a mis tout son cœur et un désintéressement des plus généreux.

Tous les amis de la comtesse Dash, qui ont concouru à lui faire élever ce monument, lui doivent des remerciements et des félicitations sincères que nous sommes heureuse de lui exprimer avec notre gratitude personnelle.

Vicomtesse DE RENNEVILLE.

## COURRIER DES THÉÂTRES

OPÉRA-COMIQUE. — *Le Roi l'a dit*, opéra comique en trois actes, paroles de M. Edmond Gondinet, musique de M. Léo Delibes.

Les beaux jours de l'Opéra-Comique vont-ils revenir ? On est en droit de l'espérer, si la collaboration de MM. Gondinet et Delibes nous donne toujours des œuvres aussi charmantes que « *Le Roi l'a dit* ».

Mais rendons à chacun des deux auteurs la part d'éloges qui lui revient. M. Gondinet, abandonnant les traditions banales des librettistes ordinaires, a imaginé une délicieuse comédie, pleine d'observation et de couleur. C'est une œuvre de

littérateur et d'artiste. Voici du reste en quelques mots le sujet qui peint très finement un côté des mœurs du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le marquis de Montcontour, gentilhomme de province orné de quatre filles, mais qui n'a pas d'héritier mâle, est venu s'installer à Versailles pour attendre le moment d'être présenté au roi. Enfin la bienheureuse lettre d'invitation arrive ; le marquis couvert d'or et de rubans, monte dans une chaise à porteurs et part triomphalement pour la cour. Le grand roi s'approche de lui : — Marquis de Montcontour, je suis heureux de vous voir. Le marquis s'incline jusqu'à terre. — Vous avez une nombreuse famille ? — Oui, sire. — Quatre filles, m'a-t-on dit ? — Oui, sire. — C'est bien, j'aime les nombreuses familles. — Sire, j'en aurai davantage. — Vous avez aussi un fils ? — Oui sire, dit le malheureux marquis, étourdi par sa faveur nouvelle. — Je le savais, dit le roi ; vous nous le présenterez.

A peine sorti du palais, le marquis de Montcontour déplore son erreur. Il est trop tard. Le roi l'a dit, il faut qu'il ait un fils, et un grand, et de suite. Heureusement, Miton, professeur de belles manières, se charge de dégrossir Benoit, un petit paysan, et de le transformer en gentilhomme dans l'espace de huit jours. En effet, ses leçons profitent. Le jeune homme devient impertinent comme un petit marquis, il met sans dessus dessous le château de son père artificiel ; il se grise, il donne des fêtes, et il promet la main de ses sœurs sans consulter sa famille. Justement, deux demoiselles de Montcontour sont destinées l'une à un financier, l'autre à un neveu de Mme de Maintenon. L'élève de Miton les provoque l'un après l'autre, dans un moment d'ivresse, et comme il n'est pas très solide sur ses jambes, à la première passe il trébuche et tombe ; ses adversaires le croient mort et quittent la France pour éviter les peines terribles édictées contre les duellistes. Le bruit s'en répand à la cour, et le roi envoie ses compliments au marquis de Montcontour sur la perte de son fils. Quand Benoit reparait, le marquis s'empresse de le renvoyer à la ferme. Il n'a plus besoin de reparaitre. Il est mort. Le roi l'a dit.

Sur ce sujet charmant, M. Léo Delibes, l'heureux auteur de « *Coppélia* », a écrit une partition très fine et très distinguée. C'est de la musique pleine d'esprit et de clarté, de la musique bien française, qui nous permet de saluer dans ce jeune compositeur un continuateur d'Auber et d'Adam. L'ouverture n'est peut-être pas assez fondue, mais à part ce léger reproche elle est très agréablement faite. Parmi les morceaux les plus applau-



dis, nous citerons le premier octuor : « J'ai perdu ma révérence » ; — la marche du départ, l'air de Benoit : « Je veux être suisse chez de grands seigneurs », et les couplets de Sainte-Foy :

Courez à la sonnette...  
Et ne sonnez jamais.

Le chœur : « les Filles du Ténare », joli postiche de Hændel, a été aussi très goûté.

Au second acte, un joli trio entre les deux marquis et Benoit, a eu les honneurs du bis ; il se termine par une strette syllabique d'un style ravissant. Le finale du second acte : « Ah ! qu'il est doux d'avoir un frère », sera d'ici peu sur tous les pianos ; le finale du troisième acte : « Tout le monde est d'accord » est aussi destiné à un très grand succès.

Lhérie, dans le rôle de Benoit a très bien rendu le caractère de son personnage. Il a su très habilement varier ses effets de voix. C'est une excellente création. Nous n'attendions pas moins de ce jeune artiste qui possède déjà si bien la scène. Par exemple la voix de Mlle Priola nous a paru plus pointue que jamais. Dans un rôle qui devait occuper la première place elle n'a su mériter aucun rappel. Mlle Chapuy au contraire, qui jouait une des filles du marquis, personnage très effacé, a été bissée pour la manière exquise avec laquelle elle a chanté son joli rondeau « Portons toujours des robes sombres ». Le talent perce toujours. Du reste les quatre filles du marquis de Montcontour sont charmantes ; c'est plaisir de voir ce défilé nuageux de robes uniformes, blanches, roses ou grises. Mlles Chapuy, Guillot, Nadaud, et Thibault, qui tiennent ces emplois, ont pour beaucoup contribué au succès de la pièce, par leur intelligence scénique et leur jeu naturel. Le succès du chœur des filles de Ténare est dû entièrement à leurs efforts. N'oublions pas leur chef d'orchestre, leur maître à danser, leur professeur de maintien, Miton, ou pour mieux dire Sainte-Foy, plus comédien que jamais. Un des attraits de la pièce c'est encore Mlle Reine, travestie en gentilhomme de l'époque, avec « une petite oie » de douze rangs de rubans, des manchettes en point de Gènes, et ce qui vaut mieux, son gracieux sourire et sa voix charmante. Nous avons gardé pour la fin le marquis et la marquise de Montcontour. Ismaël est un grand artiste et un acteur irréprochable. Il a tiré un grand parti de son gentilhomme campagnard, bouffi d'orgueil et de vanité. C'est à croire qu'il s'est servi du lorgnon de Balzac, pour étudier son personnage jusqu'au fond de l'âme. Quant à sa méthode, elle est parfaite. Les applaudissements nombreux ont prouvé à Ismaël toute la sympathie que son talent inspire au public.

Mme Révilly est le digne pendant du marquis ; c'est une duègne vraiment remarquable. Barnolt, ce soir là, portait la livrée ; il a profité de l'occasion pour déployer ses moyens comiques et pour égayer la scène. Quand les plus petits rôles sont si bien remplis, on peut dire que l'exécution est irréprochable.

Tout était complet d'ailleurs : mise en scène superbe, décors magnifiques, salons somptueux, jardins dessinés par Lenôtre, costumes éblouissants. Une féerie à l'Opéra-Comique.

(Revue et Gazette des Théâtres.)

## LITTÉRATURE

### MI-LA-SOL

(suite)

— Non... oui... que sais-je ? C'est une affaire arrangée par ma mère, à laquelle elle tient, dont dépend son repos. Je ne vous cacherai pas qu'elle a appris que j'avais une maîtresse, et que cela la tourmente depuis plus de deux ans. Si j'ai fait cette longue absence, c'était pour nous donner à tous trois le temps d'oublier ; il n'y a que vous qui vous obstiniez à vous souvenir. Les illusions sont inutiles. Maîtresse est un mot fatal qui, une fois prononcé, jette sur une jeune fille, fût-elle parfaite, une défaveur irréparable, et les grands parents n'admettent pas qu'un sacrement ou un acte légal puisse l'effacer. Rien ne fait accepter dans les familles le mérite d'une pécheresse repentie, fût-elle veuve seulement de celui qui aurait la hardiesse de l'épouser. Il n'y a qu'au théâtre, dans les *Idées de Mme Aubray*, par exemple, que les parents se convertissent. Dans la vie, ce rôle appartient aux fils. Tu admets bien que j'aie des devoirs à remplir envers ma mère, n'est-ce pas ?

Et d'un geste digne de la hauteur du précepte sévère que j'invoquais, je fis tourner la clef dans la serrure.

L'œil sombre et fixé dans le vide, Marie s'écria d'une voix tremblante :

— Et moi, moi, tu me sacrifies !

— Ma pauvre enfant, cela devrait arriver l'un ou l'autre jour. Mon Dieu ! crois-le bien, on ne se dit rien d'avance. On se rencontre et on se quitte, sans préméditation. Nous avons passé d'heureux instants ensemble. Les convenances, la morale ont leur tour. Enfin, ma fille, la chanson est finie, dis-je en riant, avec l'intention d'ôter tout caractère grave à la situation.

— Oui, dit-elle, une maîtresse, ce n'est que cela, la ritournelle d'une chanson au milieu des choses véritables de la vie. On ne lui tient pas



compte de ce qu'elle était au point de départ ; plus elle est tombée de haut, plus elle a sacrifié de vertus, plus elle a profané d'honorabilités, plus glorieuse est la victoire de celui qui causa sa chute. Le monde est ainsi fait !

Sur ces mots, elle ouvrit la porte elle-même.

Au moment de descendre l'escalier, elle se retourna vers moi et répéta d'une voix déchirante :

— La chanson est finie ! Adieu, Maurice !

Les nerfs très ébranlés par cette scène, je me précipitai hors de mon atelier, dans l'intention de me calmer en passant la soirée avec ma mère, et de me remettre ainsi bien en face de mon devoir. Mais ma mère et ma fiancée avaient dîné en ville, et de là étaient au théâtre. Voilà pourquoi je me trouve seul, les pieds sur les chenêts, au sortir du coup d'Etat que je viens d'accomplir, et qui, par moments, prend à mes yeux les proportions d'un assassinat non sanglant et non prévu par le Code. Il faut donner le change aux hallucinations et plaisanter des remords candides. Nous autres, hommes, nous sommes ennemis des ruptures, cette manie des femmes. Cela nous dérange l'estomac. Pas un de nous ne donne positivement congé à sa maîtresse ; nous lui offrons toujours la compensation de l'amitié, c'est-à-dire une poignée de main et un coup de chapeau dans l'occasion ; il y a même des cas où nous sommes capables de rendre volontiers service à la victime ; c'est une façon de ne nous croire jamais dans notre tort.

Pourquoi cette fillette n'acceptait-elle pas les choses sur ce pied-là, et les embrouillait-elle en donnant à une amourette des proportions de poème épique ? Tout ce qu'elle m'avait dit était rigoureusement vrai ; mais une chose a mille points de vue différents. Séduction de fille mineure est une plaisanterie de la loi. Qui donc se gêne et y prend garde ? Cependant, il y en a plusieurs de ces mots mal sonnants que la loi conserve malgré leur discrédit ; pareils à une goutte d'huile, ils remontent sans cesse à la surface.

Après avoir raconté la rupture, voyons comment je fus amené à rompre :

Ma mère apprit un jour que j'avais une maîtresse, et ce fut la première fois que le mot *maîtresse* prit à mes yeux le caractère peu respectable que l'opinion lui donne. Jusque-là, je m'étais avancé dans cet amour comme on avance dans la lecture d'un livre qui attache, passionne, enivre et dont on se garde bien de chercher à deviner la fin. La morale était atteinte, et cependant, combien cette jeune fille m'avait moralisé ! Au cadran de mes jours, il n'y avait plus que trois chiffres : Marie, ma mère, le travail ; et entre ces chiffres,

pas une seconde pour le gaspillage du temps, du cœur, ni de l'argent. Comme ils deviennent bons et faciles ceux ou celles qui ont quelque bonheur « hors cadre » à se faire pardonner ! Comme je prévenais les moindres désirs de ma mère ; comme j'acquiesçais à toutes ses idées ! Et ma peinture, quelle vigueur, quelle harmonie, quelle fougue dans la composition, quel calme dans l'exécution ; car elle était là ! *Elle !* Un artiste qui a cette évocation incessante dans la pensée, vit largement, travaille *con amore*, et entrevoit l'idéal ! Au commencement, je n'aurais jamais songé à mener Marie ni au bal, ni au spectacle. D'instinct, on se cache pour aimer, et l'on parle bas pour le dire. Nous sortions peu. Aller chez elle était mon repos. Le dimanche, nous allions dîner à la campagne dans un vrai village, aussi éloigné des paysages d'opéra comique que nos sentiments l'étaient du demi-monde. Quelles émotions y a-t-il à chercher au dehors, quand on possède en soi la double richesse du feu sacré et du feu profane ! Nous étions sûrs de nous retrouver chaque soir ; mais quelle bénédiction quand, par hasard, nous nous rencontrions une fois de plus par jour, à une heure inaccoutumée ; nous en devenions pâles ! Je prenais en affection les enfants qui s'appelaient Marie et j'avais une prédilection pour les rubans écossais, parce que son chapeau en était garni.

En m'interrogeant bien, avais-je l'intention d'épouser Marie ? Cette chose était certaine pour moi, comme l'est, par exemple, la certitude de la mort, un fait positif dans un temps indéfinissable, peut-être demain, peut-être dans dix ans. Il n'y avait qu'une femme devant mon cœur et ma conscience ; Marie était ma fiancée devant Dieu. Ce qui va sans dire, on ne le dit pas. Au fond, il y avait une inquiétude, un pressentiment d'orage : le petit ressort qui doit faire marcher ou manquer toute la pièce, l'idée de ma mère... Mais bah ! nous avions le temps, et puis, nous étions si heureux ! On ne fait guère de philosophie et de morale que sur les routes par lesquelles on revient. L'allégorie de l'aveugle amour est vrai en tous points. Sait-on où l'on marche, dans ces ivresses ? Sait-on où l'on va ? Se rend-on compte de ce qu'il y a à craindre, jusqu'au moment où, heurtant un obstacle, on se brise ?

C'est précisément ce qui arriva le jour où ma mère apprit que j'avais *une maîtresse*, et que, sans autre information, elle vit dans ce mot le synonyme de ma perte.

Les mères ne supposent guère que leurs fils puissent avoir séduit une fille honnête ; leurs fils ne sont coupables que de s'être laissés prendre.



Attaqué à l'improviste par les épouvantes maternelles, je me défendis pied à pied comme tout homme se défend en pareille circonstance, sans songer même à plaider la cause de celle qu'il est accusé d'aimer. Mais tout l'arsenal dont on se sert pour combattre les amours illicites fut mis sur le pied de guerre contre une pauvre petite fille qui n'avait d'autre avocat que son innocence volée. La première escarmouche fut rude ; ma mère en appelait à mon honneur, non pour réparer, mais pour sacrifier. Les coups portèrent à faux ; j'allai droit chez Marie ; mais je fus toute la soirée agacé, contrariant, et tous ses efforts pour me plaire m'impatientèrent.

Ces réquisitoires maternels, en se renouvelant, gâtaient mon caractère et changeaient la nature de mes sentiments. J'avais le choix entre l'hypocrisie et la témérité : nier ou braver. Je crus faire preuve d'esprit et de courage en avouant tacitement une maîtresse. Tous les hommes de mon âge n'étaient-ils pas dans ce cas ? On ne dit pas de ces choses-là, en face, à une mère ; on se tait, et la question du respect est sauvée.

Cependant, quelquefois, le rouge me montait au front et j'étais prêt à m'emporter devant l'injustice des imputations adressées, presque toujours à mots couverts, à celle que l'on accusait de me corrompre. Je trouvais toujours Marie seule, cousant à sa fenêtre, ou étudiant la leçon qu'elle avait à donner le lendemain ; humble, vaillante et dans une telle atmosphère d'honnêteté que n'importe quelle mère eût pu s'asseoir dans cette chambre. Transplantée au sein d'une famille, elle serait devenue la fleur qui charme et embaume : fille attentive, épouse dévouée ; dans un salon, elle eût eu l'attraction des Parisiennes honnêtes. Mais ni les mères, ni la société n'examinent les questions de sentiment sous un point de vue loyal, en remontant à l'origine des fautes ; ni les femmes vertueuses, ni les conventions sociales n'ont d'absolution pour l'amour. C'est un bonheur que l'on paie toujours par l'une ou l'autre expiation ; et quand on y pense bien, le bizarre de la chose, c'est de voir condamner comme un forfait l'attachement réel de deux personnes libres et honnêtes qui, au moyen d'une cérémonie et d'une formalité, présenterait tous les caractères de la vertu. Presque toujours c'est l'injustice et la cruauté du monde qui précipitent celles qui ont eu autant de confiance dans l'amour que dans le sacrement. L'amour tel que Marie éprouvait pour moi vient de Dieu et ne relève que de lui. Le culte, l'adoration, l'idéal lui eussent suffi et elle ne succomba que par dévouement. Rien au monde ne m'ôtera cette conviction

J'ai quelquefois été bien tenté de faire un énergique appel à la conscience de ma mère, en lui demandant si ce n'était pas là un cas à examiner de plus près et qui pouvait devenir une question de vie ou de mort. J'aurais voulu lui faire comprendre cette honnêteté native de Marie, la droiture de ses intentions et l'abnégation qu'il pouvait y avoir dans l'oubli de soi-même. Qu'elle eût été notre reconnaissance si, au printemps de cette affection, ma mère l'eût bénie en nous prenant tous deux dans ses bras ! A sa première parole, le monde se serait tu, et qu'aurions-nous eu besoin du monde, mais je n'osai entreprendre ce plaidoyer, toujours bien difficile de la part d'un fils devant sa mère. La contrainte, une perpétuelle irritation agirent sur mon amour, l'aigrirent, l'usèrent et en firent une passion falsifiée.

CAROLINE GRAVIÈRE.

(La suite au prochain numéro).

## DESCRIPTION DE LA GRAVURE

### TOILETTES DE CHATEAU

Première mise.—Robe en nansouk garnie d'un haut volant broderie de Saxe, surmonté d'un bouillonné dans lequel on passe un ruban de couleur à volonté. Corsage à basques de broderie avec collerette de broderie et jabot de broderie descendant jusqu'à la taille. Manches demilarges, avec grand volant de broderie. Coiffure genre Directoire, tout en volants de broderie et en ruban maïs. Souliers en chevreau gris tendre, talons Louis XV, avec broderie de gerbes d'épis et de bluets. Sur le dessus du pied, nœud-cocarde bluet et maïs. Gants de Suède nuance naturelle.

Deuxième mise.—Robe en faille gris acier et en crépon de l'Inde bleu turquoise. La première jupe, faisant demitraîne, est garnie d'un volant de crépon de l'Inde bleu turquoise simplement froncé ; d'un volant de faille gris acier ; d'un troisième volant bleu turquoise, et d'un double tuyauté en faille grise. La tunique genre Louis XV, en faille gris acier, se dégage devant un gilet bleu turquoise et décrit deux longues basques allongées garnies d'un rouleauté bleu turquoise et volant de faille grise ; par derrière, cette tunique se gonfle en un gros pouff tournure, avec larges coques de ruban de faille gris acier ; les manches de la tunique sont en rapport avec les volants de la première jupe. Chapeau de jardin en paille Panama, avec torsade de ruban bleu contournée autour de la calotte. Collerette de mousseline tuyautée faisant fraise Médicis, et manchettes tuyautées en même mousseline. Coiffure en cheveux avec nœud-cocarde bleu de côté. Ombrelle en foulard écarlate faisant canne. Souliers Louis XV en chevreau gris acier, avec large nœud béarnais gris et bleu.

V. DE R.

Pour les articles non signés  
Vicomtesse DE RENNEVILLE.





Planche 1092 b

Lacour, imp. r. du Cherche-Midi, 79

18 Juin 1873

# La Gazette rose.

Toilettes de Priutemps

Cliffes des Magasins du Louvre - Toilettes de M<sup>lle</sup> Marie Bataillon, Robes et Tassementiers de La Glaucuse  
 Chapeaux de M<sup>lle</sup> de Bougars - Peigne Espagnol dit Girafe en écaille - Manchoirs de Chapron - Bijoux de  
 Marc Geyton - Ceinture - Negent de Mesdames De Vertus Savars - Foulards de l'Union des Juves.  
 Chaussures de la M<sup>lle</sup> Joucouot - Toques et Savons de toilette de la M<sup>lle</sup> Violet Four. des Cours Etrangères.



# GAZETTE ROSE

CHRONOLOGICAL LIST OF THE ACTS OF PARLIAMENT RELATIVE TO THE EMANCIPATION OF THE NEGROES, AND TO THE REGULATION OF THE TRAFFIC IN SLAVES, AS ENACTED IN GREAT BRITAIN, AND IN THE NORTHERN COLONIES OF AUSTRALIA, NEW ZEALAND, VAN DIEMEN'S LAND, AND TASMANIA, FROM 1789 TO 1850.

1789. An Act to amend an Act made in the first year of the said Majesty King George the Third, in relation to the Slave Trade, and to extend the Benefit of the said Act to the Colonies of Australia and New Zealand.

1794. An Act to amend an Act made in the sixth year of the said Majesty King George the Third, in relation to the Slave Trade, and to extend the Benefit of the said Act to the Colonies of Australia and New Zealand.

1807. An Act for abolishing the Trade in Negroes, and for regulating the Trade in the said Colonies.

1810. An Act for extending the Benefit of an Act made in the sixth year of the said Majesty King George the Third, in relation to the Slave Trade, to the Colonies of Australia and New Zealand.

1813. An Act for extending the Benefit of an Act made in the sixth year of the said Majesty King George the Third, in relation to the Slave Trade, to the Colonies of Australia and New Zealand.

1817. An Act for extending the Benefit of an Act made in the sixth year of the said Majesty King George the Third, in relation to the Slave Trade, to the Colonies of Australia and New Zealand.

1820. An Act for extending the Benefit of an Act made in the sixth year of the said Majesty King George the Third, in relation to the Slave Trade, to the Colonies of Australia and New Zealand.

1825. An Act for extending the Benefit of an Act made in the sixth year of the said Majesty King George the Third, in relation to the Slave Trade, to the Colonies of Australia and New Zealand.

1833. An Act for extending the Benefit of an Act made in the sixth year of the said Majesty King George the Third, in relation to the Slave Trade, to the Colonies of Australia and New Zealand.

1845. An Act for extending the Benefit of an Act made in the sixth year of the said Majesty King George the Third, in relation to the Slave Trade, to the Colonies of Australia and New Zealand.

1850. An Act for extending the Benefit of an Act made in the sixth year of the said Majesty King George the Third, in relation to the Slave Trade, to the Colonies of Australia and New Zealand.